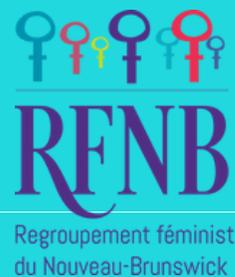


Les services de garde

SEMAINE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES 2019



LA POSITION DU RFNB

« Que le RFNB réclame un réseau de garderies subventionnées par l'État et souhaite que la question des services de garde soit considérée comme étant un bien public et non une marchandise ou un bien de consommation privée. » Priorité Assemblée générale annuelle du RFNB 2017

POURQUOI LES FÉMINISTES S'INTÉRESSENT À CET ENJEU ?

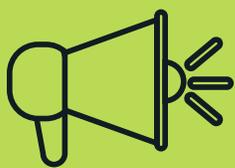
Les services de garde font partie des revendications du mouvement féministe depuis sa deuxième vague dans les années soixante. Selon Statistique Canada, les femmes dans les couples hétérosexuelles passent en moyenne 50% plus de temps à effectuer des tâches ménagères et s'occuper des enfants que leurs partenaires. Malgré les avancées des femmes dans le milieu du travail, la conciliation travail-famille demeure une barrière importante à l'accès des opportunités de carrière et à la croissance professionnelle des femmes qui sont mères.

LA SITUATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK :

Au cours de son mandat, l'ancien Premier ministre Brian Gallant a annoncé plusieurs changements dans le système de service de garde. Les garderies au Nouveau-Brunswick ont l'option de se doter de la désignation de « centre de la petite enfance » en se conformant de normes de qualité élevées. Cette nouvelle mesure offre aux parents qui ont accès à ces centres la possibilité de recevoir des subventions. Les familles, dont les deux parents travaillent et dont le revenu annuel brut total est inférieur à 37 501\$ auront la gratuité des services dans ces centres. Les familles ayant un revenu annuel brut est de 37 501\$ à 80 000\$ pourront bénéficier de subventions qui seront calculées à partir du nombre d'enfants qui ont besoin d'un service de garde et du revenu. Celles qui ont plusieurs enfants d'âge préscolaire âgés de moins de cinq ans ne paieront pas plus de 20% du revenu annuel brut de leur ménage pour la garde de leurs enfants.

En janvier 2019, le Premier ministre Blaine Higgs a annoncé son intention de conserver ce programme. Le programme est présentement en déploiement à travers la province.

Nos recommandations



- L'INSTAURATION D'UN SERVICE DE GARDE UNIVERSEL, ACCESSIBLE ET DE QUALITÉ PAYÉ PAR L'ÉTAT
- UN SYSTÈME DE SERVICE DE GARDE QUI INCLUE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE EN PETITE ENFANCE ET QUI ASSURE L'ACCÈS AUX FAMILLES FRANCOPHONES ET EXOGAMES À DES SERVICES DE GARDE EN FRANÇAIS
- AUGMENTER LES SALAIRES DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCEURS DES GARDERIES ÉDUCATIVES DE 16\$ À 19\$ DE L'HEURE EN QUATRE ANS, TOUT EN VISANT L'ÉQUITÉ SALARIALE DANS LE MOYEN TERME